



## Communiqué de Presse

### ***Le ministre refuse de recevoir les douaniers***

Dans sa déclaration liminaire au Comité Technique Paritaire Ministériel du 5 avril 2002 la CFDT Finances a demandé avec les autres fédérations que le ministre reçoive une délégation afin de répondre aux revendications exprimées par les Douaniers.

Elle a rappelé que les douaniers sont dans l'action depuis le 13 mars et qu'ils ont massivement participé à l'appel à la grève qu'elle a lancé le 3 avril pour :

- La bonification retraite d'un an tous les 5 ans
- La prise en compte réelle des risques par une amélioration du régime indemnitaire
- La compensation en temps des pénibilités
- L'intégration des primes dans le traitement

Le Secrétaire général du Minéfi a fait répondre que « les conditions ne sont pas réunies » pour une audience.

La CFDT n'a pas accepté cette manœuvre dilatoire et l'affront aux personnels. Elle a quitté la séance sans que l'ordre du jour du CTPM soit examiné.

La CFDT appelle les douaniers à amplifier l'action, à organiser partout des assemblées générales et à débattre d'une nouvelle grève.

Paris le 5 avril 2002

Tél  
01 53 72 73 04  
Fax  
01 42 02 49 91  
federation@cfdt-finances.fr  
www.cfdt-finances.fr